

REPUBLIQUE FRANCAISE  
MAIRIE D'ARCHAMPS (HAUTE-SAVOIE)  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
(article 48 de la loi du 5 avril 1884)



Mardi 17 septembre à 20h00  
EN SALLE DU CONSEIL  
ORDRE DU JOUR

**Désignation d'un secrétaire de séance**

**Approbation du compte-rendu du précédent Conseil municipal**

**Relevé de décisions**

**Comptes rendus des réunions des commissions communales et intercommunales (CCG, SMAG, SMS)**

**Finances**

Décision modificative n°2 du budget principal,  
Associations : demandes de subvention,  
Redevance 2024-2025 d'accès aux pistes de ski de fond,  
Attribution de subvention pour l'acquisition de kit de conversion en vélo à assistance électrique,  
Règlement Petite salle de karaté,  
Règlement salle de motricité.

**Affaires foncières**

Route d'Arbigny, acquisition des parcelles 294P2 et 291P4,  
Acquisition des parcelles 294P2 et 291 P4 ; authentification et signature de l'acte administratif.

**Ressources Humaines**

Création d'un emploi permanent à temps complet et modification du tableau des emplois permanents – poste : Adjoint technique  
Délibération portant modification de la durée hebdomadaire de travail d'un emploi au tableau des effectifs.  
Convention avec le CDG74 pour l'année 2024, de mise à disposition d'une secrétaire de mairie itinérante pour effectuer un remplacement d'agents titulaires indisponibles.

**Informations et questions diverses**

A Archamps,

Le vendredi 13 septembre 2024

Le Maire,  
Anne RIESEN,

